

Bulletin d'adhésion 2009/2010

**Se syndiquer
pour
construire
tous
ensemble.**

Je me syndique au SNUipp afin de contribuer :

- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités,
- au développement du Service Public Laïque d'Education,
- au maintien de l'unité de la profession dans un SNUipp indépendant, pluraliste et démocratique.

Le SNUipp pourra utiliser les renseignements ci-contre pour m'adresser ses publications ainsi que celles de la FSU.

Je demande à la section 44 du SNUipp de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles elle a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à la section 44 du SNUipp.

Nom et Prénom
 Adresse
 C.P. Ville Tel E Mail

Lieu d'exercice.....

Instituteur PE PEGC 50% [] 75% [] 80% [] Echelon : Cotisation :
 Adjoint Directeur Spécialisé Hors Classe Retraité Autre contrat :

ECHELON	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instituteur							116,50	122,50	127,50	135,50	149,50
Instituteur mi-temps							76,50	81,50	84,50	91,50	98,50
Instituteur 75%							96,50	101,50	105,50	112,50	123,50
Instituteur 80%							98,50	103,50	107,50	114,50	125,50
Instituteurs spécialisés							124,50	131,50	137,50	144,50	156,50
IMF							127,50	134,50	139,50	147,50	159,50
PE	92,50	110,50	115,50	121,50	127,50	135,50	144,50	153,50	163	175,50	189,50
PE mi-temps			75,50	80,50	83,50	89	95,50	101,50	107,50	116	122,50
PE 75%			95,50	101	105,50	112,50	120	127,50	135,50	146	156
PE 80%			97,50	103	107,50	114,50	122	129,50	137,50	148	158
PE spécialisé			119	125,50	132,50	141	148,50	158,50	168,50	180,50	194,50
PE Hors classe	144,50	162	172	185,50	200,50	213	224				
PEGC					115	121	125	132,50	141	148,50	156,50
PEGC mi-temps					75,50	81,50	84,50	87,50	92,50	97,50	103,50
PEGC Hors classe	132,50	138,50	148,50	156,50	175	189,50					
PEGC Classe excep.	175,50	190,50	200,50	213	224						
Autres contrats : 15		Congé parental : 70			Instit.,PEGC cl. n. retraités : 96			PE,PEGC h. cl. et cl. ex. retraités : 106			

A rajouter si bonifications.	
Dir. 2-4 classes	5
Dir. 5-9 classes	9
Dir. 10 classes et +	11
Dir. SEGPA	14
NBI dir. D'école	2
Autre NBI	8

Dispo: 15 €

PE2 : 92,50 €
PE1 : 15 €

Rappel: après déduction fiscale, la cotisation correspond à 33% de son montant initial.

Joindre obligatoirement un RIB, un RIP ou un RICE.

Paiement échelonné possible (envoyer au maximum 5 chèques)

ou par prélèvement automatique (d'octobre 2009 à juillet 2010 : 10 mensualités).

Nom et prénom:
 Rue: N°
 Code postal: Ville

SNUIPP
8 PLACE DE LA GARE DE L'ETAT
Case BP n°8,
44276 NANTES CEDEX 2

Je vous prie de bien vouloir désormais, et sauf instructions contraires de ma part vous parvenant en temps utile, faire prélever en votre faveur sur le compte:
 N° [] (banque) [] (guichet) [] (n° de compte) [] (clé RIB)
 ouvert dans les livres de: les sommes dont je vous serai redevable au titre de
 En cas de non-exécution, j'en serai avisé par vos soins. Les présentes instructions sont valables jusqu'à nouvel avis de ma part, à vous confier en temps utile.

Fait à : le Signature du titulaire du compte:

N° National d'Émetteur: 464769

Il est entendu qu'en cas de litige sur un prélèvement, je devrai régler le différent avec l'Organisme créancier ci-dessus désigné. Vous n'aurez pas à m'aviser de l'exécution des dites opérations, hors de l'extrait de compte que vous m'adressez, ni éventuellement de leur non-exécution.